



PETIT JOURNAL DU GRECO

Numéro HUIT

Décembre 2003

Directeur de la Publication : André GARNAULT

EDITORIAL

Mon GRECO

Esprits caustiques, ne ricanez pas ! Ne croyez pas que six années de présidence (j'entame la septième) m'aient monté à la tête au point de me croire propriétaire de notre association. Je pense au contraire qu'il est probablement temps de passer le flambeau et ce bulletin est une occasion de lancer un appel à candidature pour cette fonction exigeante certes, valorisante aussi.

Mais précisément, mon ancienneté dans la fonction et les actions que j'y ai menées, avec le soutien de votre conseil d'administration, pour pérenniser et développer notre association, m'autorisent à vous faire part de ce qu'est, pour moi, le GRECO.

Et d'abord, ce qu'il n'est pas.

Mon GRECO n'est pas un outil au service des ambitions personnelles ou collectives. Notre formation commune et les qualités morales et intellectuelles qu'elle implique sont les meilleurs atouts de notre promotion sociale.

Il n'est pas non plus une instance de lobbying : nos écoles ont une envergure nationale et même internationale. C'est à ces niveaux que doit être assurée la défense d'une formation dont il nous appartient, par notre professionnalisme, de prouver l'excellence.

Il n'est pas, enfin, un lieu où la diversité des attentes justifie des affrontements de personnes, mais au contraire, nourrit et enrichit le dialogue.

Je viens de commencer, dans cette dernière phrase, à donner ma vision du GRECO, continuons donc.

Lors de la refonte de nos statuts, en 1999, les deux termes de « convivialité » et « solidarité » ont été choisis pour définir l'objet de notre association. Ils caractérisent très bien mon GRECO.

La convivialité ne se limite pas à son sens étymologique du plaisir des repas partagés (encore que ce ne soit pas négligeable !). Elle signifie aussi amitié et enrichissement réciproque par la découverte de vécus divers, tous caractérisés par un point commun : l'excellence des cursus.

Quant à la solidarité, voilà longtemps qu'elle se manifeste dans le domaine professionnel, par les réunions à l'intention de nos camarades en recherche d'emploi, par les interventions diverses que notre réseau de relations permet vis-à-vis de nos membres quelle que soit leur école d'origine. Cette solidarité professionnelle s'appuie sur un outil très efficace s'il est bien réalisé et bien utilisé : notre annuaire.

Plus récemment, j'ai fortement encouragé l'initiative de nos amis HEC visant à donner du GRECO une image plus ouverte sur le service à la collectivité par l'intermédiaire de « GRECO retraite active », devenu par la suite « GRECO bénévolat ». Notre « Petit Journal » vous rend largement compte de ses activités.

Il me reste à souhaiter, la convivialité étant acquise, que l'esprit de solidarité continuera de se développer dans... **notre GRECO.**

Jean LIPCEY

- 1 -

Brèves nouvelles du GRECO et des Groupes affiliés

Le GRECO a tenu son Conseil de rentrée le 17 Septembre chez Louis FOURNIER. Comme l'avaient demandé plusieurs Présidents de Groupe lors de l'A.G. de Juin dernier, il a été décidé de lancer une réflexion stratégique. Le groupe des Présidents en est chargé. Il est animé par Michèle SALLES et s'est déjà réuni une première fois. Il devrait rendre ses conclusions pour le printemps.

Le Groupe X-Provence avait terminé le mois de Juin par une visite de l'élevage d'autruches de Sainte-Maxime (avant les incendies) dont le Compte-Rendu se trouve page 7.

Le voyage de Printemps aura lieu vraisemblablement dans les Fjords de Norvège en Juin prochain.

Les Agros de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont organisé le 11 Octobre une Journée découverte du vin de Cassis, dont on trouvera le Compte-Rendu en page 3.

Le 28 Novembre a eu lieu une journée « Appellation Agneau de Sisteron » (Indication Géographique Protégée).

Enfin, une visite très attendue est prévue le 16 Janvier prochain au Canal de Provence.

Le Groupe Provence des Sciences-Po a conjugué sa réunion de rentrée au Club de « La Pelle » avec un dîner-Débat avec Alain PICHON, Sc. Po 66, Président de la Chambre Régionale des Comptes (voir page 5).

Le 18 Octobre, à l'invitation d'Eric BRASSART, D.G. du P.A.M., Sc. Po 74, une visite ouverte aux GRECO a eu un très grand et très mérité succès (voir page 6).

Le Groupe de Provence ECP prépare son Assemblée Générale. Pour le 175^{ème} anniversaire de l'Ecole Centrale, le Groupe a décidé de mettre les petits plats dans les grands. C'est dans le cadre somptueux et gourmand de la Cabro d'Or aux Baux-de-Provence qu'aura lieu ce rendez-vous annuel, le samedi 24 janvier 2004, à 11 h30. L'invité d'honneur est Jean-Yves Rossi (ECP 83 – ENA 87), le nouveau Président de l'Association des Centraliens.

Centrale Marseille – L'EGIM est maintenant quasiment en ordre de marche, après que son Conseil d'Administration ait approuvé à

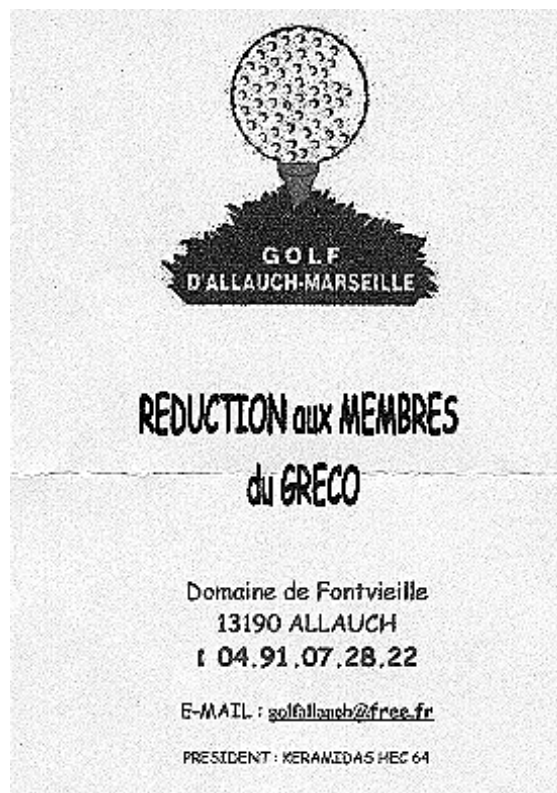
l'unanimité le 21 novembre l'intégration de l'ESIM au projet. Cette intégration était en effet la première des recommandations émises lors de l'audit effectué par l'Intergroupe des Ecoles « Centrale ». Le recrutement de la rentrée 2004 pourrait également se faire par l'intermédiaire du concours commun Centrale - Supelec. Un pas de plus vers « Centrale Marseille », la grande école d'ingénieurs généraliste nécessaire à notre région.

HEC PROVENCE reprend ses déjeuners mensuels (au Novotel Valentine).

Le 11 Octobre a eu lieu une visite du « Napoléon Bonaparte » et du Port Autonome de Marseille.

Le 23 Octobre, Yves LEON a présenté les derniers développements de son Entreprise d'Aix-en-Provence en matière d'Images de Synthèse, le tout suivi d'un apéritif chez lui et d'un dîner dans un restaurant d'Aix.

Les Sup'Aéro Marseille Méditerranée préparent le voyage au Chili du 12 au 25 Mars 2004. (Jean-luc.fourneau@supaero.org).



Journée découverte de l'Appellation d'origine contrôlée "Vin de Cassis"

À l'instigation de notre camarade Jean-Gabriel OTT (P56), organisateur de cette manifestation, nous sommes une soixantaine d'Agros (ainsi que les Présidents des ECP et des Sup'Aéro) à nous retrouver au Domaine de Fontcreuse ce samedi 11 octobre 2003 à 9h30. Nous sommes accueillis par le propriétaire, Monsieur Jean-François BRADO et par Monsieur Jean-Louis GENOVESI, propriétaire du Domaine de Bagnol visité en fin de journée.

Monsieur BRADO nous présente le vignoble de Cassis. Ce vignoble couvre environ 182 ha partagés entre 13 propriétés rassemblées dans le Syndicat des Vins de Cassis. Seulement, quatre de ces propriétés ont une surface supérieure à 20 ha. Le vignoble de Cassis, entièrement situé sur la Commune du même nom, souffre d'une pression foncière importante. Il se caractérise par des exploitations de petites tailles au domaine relativement morcelé et présente une grande variété de cultures avec des parcelles de fonds de vallon, de coteau et de restanques. Environ 2/3 du vignoble est planté en cépage de vin blanc (Marsanne, Clairette et Ugni Blanc pour l'essentiel), 1/3 en cépage de vin rosé (Grenache, Cinsault). Seuls 3 % du vignoble sont plantés en cépages de vin rouge.



Le vignoble de Cassis est renommé pour ses vins blancs précieux. Il produit environ un million de bouteilles par an essentiellement destinées aux restaurateurs (entre 70 % et 80 %). Le marché du vin de Cassis est situé en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (70 %) et sur Paris (30 %). Malgré une demande débouchée pour les vins de Cassis. Le vignoble ne peut atteindre son potentiel commercial de production en raison de sa faible superficie et des contraintes que les viticulteurs se sont imposées dans un souci de qualité. En effet, le vin de Cassis est l'une des premières AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) datant du 15 mai 1936. Cette qualification entraîne l'adoption d'un cahier des

charges contraignant qui limite la productivité à 45 hl/ha. Cette dernière est en fait d'environ 37 hl/ha pour les cépages blancs et 43 hl/ha pour les rouges. Dans le cadre de l'AOC, les viticulteurs ont adopté une démarche de hiérarchisation des domaines en fonction des climats et des sols pour affiner l'appellation en crus classés.

Monsieur BRADO nous présente ensuite le Domaine de Fontcreuse, qui couvre 22,6 ha vendangés à la main puis son installation de vinification, qui du pressoir hydraulique aux cuves thermorégulées, lui permet de produire, d'un façon quasi médicinale des vins fins et appréciés. L'assemblage entre les différents cépages doit être déterminé dès le mois de Février pour être labellisé par l'INAOC.

Nous procédons ensuite à la dégustation comparée de deux blancs issus de la production du Domaine de Fontcreuse et du Domaine de Bagnol. Puis nous nous dirigeons vers le Domaine de Fontblanche (40 ha) où nous sommes reçus par Monsieur Jean-Jacques BONTOUX, propriétaire et Adjoint au Maire de Cassis, et par son fils Monsieur Nicolas BONTOUX. Après la visite du domaine et des installations de vinification, Monsieur BONTOUX complète l'exposé de Monsieur BRADO en développant l'aspect historique du vin de Cassis profondément ancré dans les traditions provençales. Il nous convie ensuite à une dégustation de deux vins blancs issues de son domaine, et nous accueille en ses murs pour le déjeuner. Celui-ci, très convivial, nous permet, sous l'orchestration parfaite de notre Président, Jean-Marc PHILIP (PG93), de procéder à un Conseil d'Administration informel.

Le repas terminé, nous prenons congé de notre hôte et nous nous rendons au Domaine de Bagnol. Aux portes de la Cité Cassidaine, celui-ci couvre une superficie de 7 ha. Son propriétaire, Monsieur Jean-Louis GENOVESI nous présente son vignoble, ses installations et nous expose également les différentes perspectives qu'il envisage pour son exploitation.

La journée de découverte des vins de Cassis s'achève. Nous remercions chaleureusement les trois viticulteurs de nous avoir accueilli avec convivialité et d'avoir répondu sans réticence ni faux fuyant à nos nombreuses questions touchant parfois à leur savoir-faire. Nous les félicitons pour la tenue exemplaire de leurs installations de vinification. Nous remercions également Jean-Gabriel OTT d'avoir organisé avec brio cette manifestation.

Groupe ECP Provence . Visite du chantier du viaduc de Millau (le 5 octobre 2003)

Pour la première fois, nous avons fait cette visite avec nos Camarades du Groupe régional de Lyon, ce qui a permis de rassembler un nombre optimal de visiteurs (la capacité d'un car de 50 places pour la visite du chantier), de partager l'organisation (un peu nous, beaucoup les lyonnais !) et surtout d'avoir le plaisir de se rencontrer !

C'est donc venant du sud et du nord (vu de Provence) que nous nous sommes retrouvés ce samedi 4 octobre en soirée au Millau Hôtel Club pour un sympathique pot d'accueil.

Après le dîner, les plus assidus ont pu ensuite visionner une cassette apportée par Maurice Virieux, grand GO de ce week-end et ancien de Simecsol (bureau d'études chargé de la conception structurale des piles). Elle a constitué une très bonne introduction au sujet, avec au programme : l'historique du projet, les différents tracés envisagés, les autres projets du concours d'architecte, et pourquoi le projet Foster a été retenu, les caractéristiques du viaduc, les techniques de construction, les essais de soufflerie et de RDM, et un "press-book" télévisé !

Le dimanche matin à 9h30, départ pour Roquefort sous un ciel gris mais clément. Avant de visiter le Millau d'"en-haut", nous avons en effet au programme le Millau d'"en-bas" avec les caves Société. En suivant notre guide très politiquement correcte (nous n'avons

pas réussi à lui faire dire le nom des concurrents), nous avons fait de la géologie, de l'histoire, de la biologie, et bien sûr de l'organoleptie !

Bien que les organisateurs aient eu quelques sueurs froides quant au respect de l'horaire, notre bus se gara bien à 14 heures pétantes sur le parking du bâtiment d'accueil du chantier. Nous avons enfin pu voir de près les piles et leur hauteur impressionnante, les grues, les palées provisoires. Dans le bâtiment, panneaux explicatifs, maquette d'une pile "équipée", petite vidéo. Nous sommes ensuite remontés dans le car avec notre guide pour la visite proprement dite. Départ donc pour la rive nord du viaduc. Le vent soufflait fort sur le Causse ! Nous avons pu voir le tablier avec son avant-bec au-dessus du vide, le chantier d'assemblage, un pylône en cours de finition et bien sûr la perspective imprenable sur l'alignement des piles !

Au moment du départ, nous sommes engagés à rendre la pareille à nos Camarades lyonnais ! Et rendez-vous en 2005 pour l'ouverture...

Si vous êtes intéressés par une visite à titre individuel, nous vous conseillons de vous y prendre à l'avance, cette visite ayant beaucoup de succès, particulièrement pour l'année prochaine à l'époque où aura lieu la "jonction" entre les tabliers nord et sud. Réservations et inscriptions à l'Office de Tourisme avant le vendredi à 17h00. Téléphone : 05 65 60 02 42.



Dîner-débat avec Alain Pichon **Président de la Chambre Régionale des Comptes PACA**

Notre réunion de rentrée, réunissant une cinquantaine de participants, s'est tenue dans le cadre de rêve du Club *La Pelle* où les reflets du soleil couchant sur l'eau pouvait nous laisser penser que nous étions encore en vacances dans quelque île épargnée par le mistral qui balayait Marseille.. Apéritif et repas très élaborés - un énorme caillou brûlant sous notre poisson !- ajoutèrent à notre sentiment de bien-être. Plusieurs invités, dont le président du GRECO et le président des anciens centraliens, s'étaient joints à nous.

La soirée a été animée par Monsieur **Alain Pichon**, Sc. Po 66, Président de la Chambre Régionale des Comptes PACA. Avec beaucoup de simplicité et même d'humour, il a développé la nature et le but de son travail après avoir évoqué le souvenir de quelques excellents professeurs que nous avons eu à l'Ecole et tout le profit qu'il avait tiré de son passage de la rue Saint-Guillaume.

La Chambre Régionale des Comptes se place au cœur de la décentralisation ; c'est une juridiction administrative davantage qu'un tribunal, bien qu'elle rende parfois des jugements non susceptibles d'appel. Elle ne dit pas le droit, mais obéit à certains principes juridictionnels. Créée en 1982, c'est une institution d'Etat dont le champ d'action recouvre les six départements de la région PACA.

Sa mission est triple :

1. Juger les comptes des collectivités locales et donner un avis.
2. Porter une appréciation critique sur la qualité des gestions publiques, afin de discerner si les dépenses ont été efficaces, si les responsables ont été économe ou non.
3. La troisième mission est donnée par saisine du préfet, lorsque le budget d'une collectivité est en déficit.

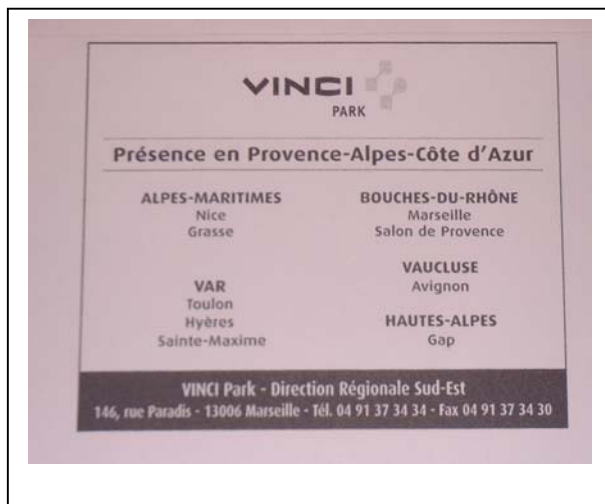
La compétence de la Chambre s'étend aux communes, à toutes les collectivités locales et aux établissements publics locaux, particulièrement aux hôpitaux, mais aussi aux lycées et collèges qui n'ont qu'un très petit budget, les bâtiments relevant de la Région et les personnels de l'Etat.

Les contrôles sont effectués tous les trois ou quatre ans, souvent plusieurs années après les faits.

Le programme est quadriennal mais le thème est annuel, les transports ou l'assainissement, par exemple. Il peut être horizontal, avec programme comparatif.

L'instruction se fait sur pièces et sur place. Une grande attention est portée aux droits de la défense. La délibération rassemble un nombre impair de magistrats. A la fin de l'enquête, après un premier rapport provisoire, le magistrat rencontre tous les élus, un rapport définitif puis un deuxième rapport définitif sont alors établis, avant de porter les faits à la connaissance du public, dans le but d'éclairer le citoyen, le contribuable et surtout l'électeur, mais jamais pendant une campagne électorale.

En 2002, 800 jugements ont été rendus ainsi que 70 avis budgétaires face à des déséquilibres. En moyenne, 2500 comptes par an sont examinés.



Après ce grand oral d'une heure trois quart d'**Alain Pichon** ponctué de questions particulièrement pertinentes, c'est notre président, **Didier Davitian**, qui a donné le mot de la fin en soulignant l'importance du travail accompli par le contrôle réalisé par la CRC qui permet l'assainissement de la vie politique, moyen fort pour redonner du crédit au débat public: « *La Chambre Régionale des Comptes est devenue une institution nécessaire pour le fonctionnement de notre démocratie locale* » a-t-il conclu.

Croisière dans le port de Fos

Voici une journée riche en moments forts, en découvertes d'un lieu dont le tout Marseille parle mais bien peu en connaît l'étendue, les compétences, l'organisation et les ambitions...

Notre groupe Sciences-Po (fort d'une cinquantaine de membres présents) s'est rassemblé comme prévu ce samedi 18 octobre à 9h30 à l'instigation de **Didier Davitian**, son président, répondant ainsi à l'invitation faite par la Direction Générale du PAM .

Après avoir admiré la vue imprenable de la rade depuis la vigie, c'est d'une façon fort agréable et grâce à la pédagogie de **Joseph Moysan**, commandant du Port, que nous avons pris conscience des progrès accomplis par le Port Autonome de Marseille depuis cinq ans .

En effet, cette journée du 18 octobre avait tous les éléments d'une croisière culturelle et touristique : quelques heures à voguer en catamaran, tantôt dans le golfe de Fos, tantôt dans les darses, des bassins ou des canaux de Port de Bouc à Port St Louis du Rhône. L'escale touristique a permis aux plus hardis de monter en haut du portique de la darse 2 et de se rendre compte de l'étendue de la zone dix fois supérieure à celle de Marseille...

A 13 heures, c'est au Mas de la Fossette que nous accueille **Eric Brassart** (SP 1974), directeur général du PAM, à côté de la maquette géante du port (*cf photo à imprimer pour mieux voir*). Après nous avoir salué individuellement

et souhaité au groupe la bienvenue, il nous exposa avec confiance les perspectives concernant l'activité du PAM et tout le travail accompli par le PAM pour faire gagner d'un point de vue structurel l'America's Cup.

Lors du déjeuner, des nombreuses questions posées à E Brassart il est ressorti que le PAM est un des ports les plus modernes au monde, aux multiples compétences. Généraliste et global, il dessert les 5 continents, ce qui en fait la plaque internationale de Marseille et de sa région.

Au moment du dessert, c'est **Christian Poncet** (SP 1980), délégué à l'implantation d'Iter en France, qui, avec conviction, nous a présenté l'état d'avancement du projet Iter dont on devrait connaître le choix du site au plus tard au cours du premier semestre 2004. Pour les ingénieurs présents, et en particulier le Président du Gréco, **Jean Lipcey**, ou le Président des Sup'aéros en Provence, **Pierre Matal**, le succès d'Iter en Provence sera un gage du développement structurant de toute notre région.

Avant de repartir, de nombreuses lectures sur le PAM et sur ITER nous ont été remis, sans doute pour le dimanche, en plus d'un souvenir du PAM (cravates pour les hommes, tee-shirt pour les femmes), petit présent qui nous rappellera l'excellente journée passée au PAM.



Les anciens Sciences Po autour d'Eric Brassart

Rencontre entre des Hommes et des Autruches, le 26 Juin 2003

Notre Ami René REYMOND avait souvent visité l'élevage de Monsieur Leclerc, le plus important du Sud de la France et le seul agréé pour la commercialisation de la viande d'autruche, dont chacun connaît les vertus nutritives et la faible teneur en cholestérol !

C'était donc, au delà de l'intérêt immédiat, une sorte de dernier témoignage d'amitiés pour René que la visite organisée à Sainte-Maxime par le Groupe X le 26 Juin, en pleine canicule.

Après un rappel des caractéristiques principales de ces charmantes bêtes : poids jusqu'à 150 kg, cerveau de l'ordre de 40g, œuf d'un kg, absence de cordes vocales, course jusqu'à 60 kmh (soutenus pendant deux heures !) , bec inoffensif mais pattes et surtout ongles, mortels, nous avons parcouru les enclos qui, après les premières semaines où les « poussins » ou « autruchons » sont rassemblés par dizaines (les éclos de la même quinzaine) rassemblent un ménage à trois chacun, dont les œufs sont prélevés pour être mis en couveuse dans l'écloserie.

La curiosité était réciproque, à travers de solides grillages, et sans sentiment de danger ou d'animosité de part ou d'autre. Il est vrai que si nous avions eu la témérité de leur « voler dans les plumes », leur ongle aurait facilement pu nous éventrer ! Ce même ongle qui permet à l'autruchon de casser son œuf au moment de l'éclosion.

Bien que beaucoup plus vieux qu'elles, hélas, notre espérance de vie dépassait bien la leur, les seuls reproducteurs vivant une dizaine d'année et le cheptel comestible étant abattu vers deux ans, gage de viande tendre et goûteuse !!

Un charmant sourire...



Après un délicieux repas où toutes les protéines provenaient du cheptel local et une visite des couveuses et des parcs d'autruchons, nous sommes partis sur une dernière remarque de Monsieur Leclerc relative à la sensibilité au stress de ces animaux. Nous ne pouvions pas savoir que, quelques semaines plus tard, le stress majeur allait leur être imposé, avec le terrible incendie qui allait détruire une partie du Parc et de ses malheureux pensionnaires ! Espérons que cette exploitation modèle pourra se poursuivre et que les convaincus que nous sommes devenus pourrons continuer à trouver en vente de « l'autruche française », dont nous avons vu que la qualité était assurée par une hygiène et une « traçabilité » qui n'existe pas avec les bêtes importées et abattues dans des conditions incertaines.

Compte-Rendu préparé par

Didier FLEURY X 45

(Sans But Lucratif) Suite de la page 8

- une aide multiforme pour ceux qui ont des projets associatifs : les contacts pris dans nos rencontres peuvent leur permettre de progresser dans leurs réalisations. Ils pourront consulter dans de meilleures conditions le CNAVA (Conseil National de la Vie Associative) ou la Fondation de France,
- des groupes de réflexion ou d'échanges d'expériences qui se réunissent au moins une fois l'an.

Oui « Sans but lucratif » est, je crois, une bonne formule, sinon une potion magique. Donner gracieusement son temps, libérer son énergie, son imagination, son argent, ce n'est pas du masochisme, ce n'est pas l'état de sainteté, c'est, sans conteste, à la fois un antidote efficace contre les maux d'une Société trop individualiste et en même temps, le secret pour rester « jeune et séduisant » !

Henri THOMAS (GRECO Bénévolat) – 7 -

« SANS BUT LUCRATIF » FORMULE MAGIQUE POUR RESTER JEUNE

J'ai récemment participé à l'Assemblée Générale d'HEC BENEVOLAT à Paris. Comme GRECO BENEVOLAT, il s'agit d'un Groupement « professionnel » amical à l'intérieur de l'Association des Anciens Elèves d'HEC. Il compte plus de 200 adhérents et cotisants.

A cette journée conviviale, qui s'est tenue dans l'Ecole même, à Jouy en Josas. 55 « mordus » ont participé, dont quelques HEC-JF et autres adhérents directs.

J'ai vraiment été frappé par le caractère jeune et le dynamisme qui s'en dégageait. De quoi se poser la question : HEC Bénévolat aurait-il trouvé le médicament miracle pour que ses membres soient toujours en pleine forme ? La formule « sans but lucratif » est-elle la potion magique que nous tous recherchons à titre individuel ?

Voici ce qu'on peut retenir de ces rencontres :

Le bénévolat est une activité qui n'a rien à voir avec l'âge. Jean-Luc NEYRAUT, Secrétaire Général de l'Ecole, nous en a convaincu en révélant que dès leur première année d'école, de nombreux élèves HEC s'impliquent dans des actions associatives : 25% la première année et plus encore les années qui suivent... N'est-ce pas à la fois étonnant et sympathique ? N'est-ce pas stimulant pour les anciens qui, souvent, ont quitté l'Ecole depuis longtemps ?

En tout cas, c'est une mine pour le renouvellement du tissu associatif dans les années à venir ...

Un ancien de Sup de Co a expliqué que le secret pour rester jeune serait de préparer sa retraite « dix ans avant pour être heureux trente ans après ». D'après lui, les activités bénévoles privées ou publiques nous immunisent contre le vieillissement. Elles obligent à rester alerte avec l'âge et à rester « dans le coup ». Je pense que les médecins sont d'accord avec lui.

Finalement, n'est-ce pas un encouragement à pratiquer la formule magique « sans but lucratif », c'est à dire à s'impliquer dans une Association intéressante.

Par ailleurs, j'ai pu constater les bienfaits collatéraux du bénévolat associatif. On y échange

des services, des « tuyaux », des informations de toute nature, qui souvent n'ont rien à voir avec l'objet associatif ! Les clivages sociaux habituels s'estompent. On y découvre de nouveaux amis. Il est même arrivé, paraît-il, qu'on s'y marie !

Un bémol toutefois à la magie associative...Un participant a même parlé des « Associations lucratives sans but », et il est vrai qu'il y a, dans les Associations comme ailleurs, de la sclérose, des déceptions, des escroqueries aussi. Mais, il faut aussi savoir que le monde associatif a trouvé un antidote : il s'est créé le Comité de la Charte du Bénévolat qui ne donne son label qu'aux Associations qu'il contrôle. Pour ceux qui, parmi nous, ont vocation de censeur, on en recherche actuellement. Faites vous connaître.

J'ai enfin appris le rôle important que se prépare à jouer une nouvelle Association qui émane d'HEC Bénévolat, mais qui va en être indépendante : l'IMA, Institut de Management Associatif. Il conseille surtout les grandes Associations Nationales, telles que la Ligue contre le Cancer, la Fédération de l'Enseignement Libre ou la Fédération des Auberges de Jeunesse. Il s'investit dans la recherche de bonnes pratiques associatives. Là encore, les bonnes volontés peuvent utilement se manifester à GRECO Bénévolat, qui reste en liaison avec l'IMA.

En conclusion, disons que GRECO BENEVOLAT ne doit pas avoir de prétention autre que celle d'échanger entre nous, de se rendre utile aux membres GRECO en offrant ce que beaucoup d'entre nous ont déjà trouvé par ailleurs par d'autres réseaux :

- une ouverture possible à la vie associative dans les domaines les plus variés,
- des postes de responsabilité, notamment pour ceux qui ont la fibre sociale et le sens de l'organisation,
- des missions ponctuelles pour des interventions dans les Associations qui le demandent ,

(voir suite page 7)